



Tournoi Benjamins / Minimes

COMITE YONNE JUDO

*en partenariat avec le club local
« Avenir de Paron »*

organise son 2^{ème} tournoi individuel Benjamins et Minimes

SAMEDI 20 OCTOBRE 2018

*Complexe Roger Treille
43, avenue du Stade 89100 PARON*



Individuels Benjamins Garçons et Filles
Né(es) en 2007 et 2008

Individuels Minimes Garçons et Filles
Né(es) en 2005 et 2006

Comité Yonne Judo

Maison Départementale des Sports - 10, rue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie BP 11 - 89000 AUXERRE
Tél. : 06.08.55.03.84 - Courriel : judo89-ctd-thomas@wanadoo.fr - <http://www.comite-yonne-judo.fr>

Auxerre,
le 16 juillet 2018

Madame, Monsieur,

Les dirigeants du Comité de l'Yonne de Judo sont heureux de vous inviter au

Tournoi Benjamins / Minimes

Samedi 20 octobre 2018

Complexe Roger Treille
43, avenue du Stade 89100 PARON

Ce tournoi individuel Benjamins et Minimes est placé sous l'égide de la Ligue de Bourgogne / Franche-Comté. Il est inscrit au calendrier régional Benjamins et Minimes afin de préparer ses athlètes aux échéances supérieures.

Cette manifestation a pour objectif de réunir les meilleurs combattants des catégories d'âges Benjamins et Minimes de la Ligue de Bourgogne / Franche-Comté, des Ligues, Comités, et clubs nationaux, voir internationaux.

L'engagement se fera sur le site de la FFJDA via l'extranet fédéral.

Aucune inscription ne pourra se faire sur place.

Une participation financière de **5 euros** sera demandée par athlète, règlement à effectuer le jour du tournoi.

Je vous demanderai de bien vouloir prendre connaissance du règlement du tournoi en annexe.

En espérant vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Le Président
Patrick GOULEY

Règlement

- Article 1 :** Le tournoi est une compétition individuelle ouverte aux Benjamins et Minimes garçons et filles :
- Benjamins né(es) en **2007 / 2008** à partir de la ceinture jaune / orange
 - Minimes né(es) en **2005 / 2006** à partir de la ceinture orange
- Article 2 :** Les combattant(e)s doivent présenter leur **passport sportif** en règle :
- 2 timbres de licence FFJDA dont celui de l'année en cours
 - certificat médical de non contre indication à la pratique du Judo en compétition
- Article 3 :** Ce tournoi se déroule en conformité avec les textes fédéraux en vigueur (voir « Textes officiels 2018/2019 »).
- Article 4 :** Les participant(e)s sont engagés obligatoirement par des structures fédérales : Clubs, Comités ou Liges.
- Article 5 :** Les frais d'engagements sont de **5 euros** par combattant(e). Cette somme est à régler sur place **uniquement par chèque bancaire** à l'ordre du « **Comité Yonne Judo** » avant la pesée. Un reçu vous est remis en contrepartie.
- Ce paiement délivre un ticket nominatif qui permet à l'athlète d'accéder au centre de pesée. Les pesées se font sur 45 minutes, pas de tolérance de poids, aucun retard ne sera accepté.
- Les centres de pesée sont accessibles uniquement aux combattant(e)s muni(e)s de son ticket, **aucune autre personne ne peut être admise**.
- Article 6 :** Le nombre de combattant(e)s par catégories de poids est limité à 32. Les éliminatoires se déroulent en poules (poule de 3 de préférence) puis tableau avec double repêchages. Ce tournoi se réalise sur **7 tapis** (5m x 5m).
- Le temps de combat est de :
- 2 minutes en Benjamins (décision obligatoire en cas d'égalité)
 - 3 minutes en Minimes (décision obligatoire en cas d'égalité)
- Article 7 :** L'arbitrage est assuré par la Commission départementale d'arbitrage. Arbitrage selon les règles de la F.F.J.D.A. en vigueur.
- Article 8 :** Les récompenses sont remises au fur et à mesure suivant l'avancement des catégories de poids. L'accès au podium se fait uniquement en Judogi.
- Article 9 :** Afin de guider les jeunes combattant(e)s à s'épanouir, les accompagnants sont autorisés. Un badge est attribué donnant l'accès au plateau de compétition. Pour cela, **les accompagnants doivent s'identifier au préalable** par courriel judo89-ctd-thomas@wanadoo.fr
- Article 10 :** Les personnes n'ayant pas de badges ne peuvent accéder au plateau de compétition. Il est demandé **de la retenue et de la réserve** aux judokas et aux accompagnants. La zone publique se trouve dans les tribunes ou dans le hall d'entrée.
- Article 11 :** L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement si elle le juge nécessaire. Tout refus de ce règlement par l'athlète et/ou son accompagnant entraîne l'interdiction de sa participation.
- Article 12 :** Les inscriptions se font par le site de la FFJDA via l'extranet fédéral.

Ouverture : 17/08/2018

Fermeture : 17/10/2018

Comité Yonne Judo

Maison Départementale des Sports - 10, rue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie BP 11 - 89000 AUXERRE
Tél. : 06.08.55.03.84 - Courriel : judo89-ctd-thomas@wanadoo.fr - <http://www.comite-yonne-judo.fr>

Programme

Catégorie d'âges et de poids

Benjamins garçons :

-27 kg ; -30 kg ; -34 kg ; -38 kg ; -42 kg ; -46 kg ; -50 kg ; -55 kg ; -60 kg ; -66 kg ; +66 kg

Benjamins filles :

-28 kg ; -32 kg ; -36 kg ; -40 kg ; -44 kg ; -48 kg ; -52 kg ; -57 kg ; -63 kg ; +63 kg

Minimes filles :

-36kg ; -40kg ; -44kg ; -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; -70kg ; +70kg

Minimes garçons :

-34kg ; -38kg ; -42kg ; -46kg ; -50kg ; -55kg ; -60kg ; -66kg ; -73kg ; +73kg

Horaires des pesées

Pas de tolérance de poids, les combattants trop lourds le jour de la pesée passeront dans la catégorie de poids supérieure.

Minimes filles :	08h45 à 09h30	Pesée
	09h30 à 10h00	Tirage au sort
	10h00 à 11h30	Eliminatoires et repêchages
Minimes garçons :	10h15 à 11h00	Pesée
	11h00 à 11h30	Tirage au sort
	11h30 à 14h00	Eliminatoires et repêchages
Benjamins filles :	12h45 à 13h30	Pesée
	13h30 à 14h00	Tirage au sort
	14h00 à 15h30	Eliminatoires et repêchages
Benjamins garçons :	14h15 à 15h00	Pesée
	15h00 à 15h30	Tirage au sort
	15h30 à 18h00	Eliminatoires et repêchages

Eliminatoires en poules (poule de 3 de préférence) puis tableau avec double repêchage, sur 7 surfaces de combat.

Entrée gratuite - Espace restauration sur place

Pour tout renseignement

Philippe THOMAS
Conseiller Technique Fédéral (Yonne)
Tél. 06-08-55-03-84
Mail : judo89-ctd-thomas@wanadoo.fr

Comité Yonne Judo

Maison Départementale des Sports - 10, rue du 4^{ème} Régiment d'Infanterie BP 11 - 89000 AUXERRE
Tél. : 06.08.55.03.84 - Courriel : judo89-ctd-thomas@wanadoo.fr - <http://www.comite-yonne-judo.fr>